Entre Mr/Mme (structure) : ………………………………………………………………………

Dénommée « soussigné de la deuxième part »

Et

**StarTech-DRC**, entreprise informatique œuvrant dans le développement et la réalisation  
des services informatiques d’une manière professionnelle répondant à des multiples besoins des organisations (Entreprises, Hôpitaux, Ecoles, Pharmacies, maisons commerciales, Supermarché etc.) Ici représentée par Mr Ben KUMALA SADISA et MBAMBI MAYELE Philippe.

Ci-après dénommée « soussignée de la première part »

Il a été convenu et arrêter ce qui suit

**Article 1 : De l’objet**

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions de la mise en place d’un partenariat fructueux entre le contractant susmentionné à la fin d’œuvre dans le cadre des prestations des services au sein de StarTech-DRC.

**Article 2 : De la définition du travail pour le soussigné de la deuxième part**

Le soussigné de la deuxième part prestera que s’il a été interpellé, et le fera au nom de l’entreprise StarTech-DRC. Toute prestation en dehors sera couvert par StarTech-DRC si et seulement que cette prestation aboutit à la signature d’un contrat avec le client ciblé.

**Article 3 : De l’accomplissement du travail**

Le travail exercé par le soussigné de la deuxième part doit être fait avec professionnalisme et à une durée prédéfinie suivant les valeurs prononcées par StarTech-DRC. Le soussigné de la deuxième par exerce son travail avant de vaguer à ses occupations, le soussigné de la première part tiendra a donné une limite complète du travail au soussigné de la deuxième part et le soussigné de la deuxième part tiendra a respecté celle-ci pour toucher sa part au complet comme défini dans ce contrat, au cas contraire, cette part sera réduite de 1% le jour, selon le nombre de jour dépassant le délai de l’accomplissement du travail.

**Article 4 : De la disponibilité**

Le soussigné de la deuxième part est tenu de se montrer toujours disponible en cas de besoin pour la prestation de service. Une personne non disponible est sensée signaler trois jours avant la date de sa prestation enfin de permettre à StarTech-DRC de bien combler le vide afin de ne pas ternir à son image.

**Article 5 : De la confidentialité**

Le soussigné de la deuxième part est tenu de garder confidentielles toutes **informations sensibles faisant lieu de partenariat avec le soussigné de la première part et vice versa**, en cas de non-respect de cet article, StarTech-DRC a l’autorisation optimale de traduire le soussigné du deuxième en justice, cet effet interviendra de-même en cas de trahison, vol d’un matériel ou plagiat d’un des produits de StarTech-DRC.

**Article 6 : De la définition du travail du soussigné de la première part**

Le soussigné de la première part met en place un plan pour le travail, sélectionne les soussignés de la deuxième part qui prendrons part à la prestation de ce service, le soussigné de la première part attribuera les tâches aux prestataires et le soussigné de la première part délimitera la durée de leurs travaux.

**Article 7 : De gains et profits exprimés en pourcentage**

Le présent contrat départage également les deux parties en terme des gains et profits exprimés en pourcentage pour les deux parties contractantes. Sur ce, il a été conclu que StarTech-DRC touche obligatoirement **80%** sur le coût total du contrat signé avec le client, le **20%** restant sera la part du soussigné de la deuxième part qui aurait presté sur ledit contrat signé avec le client.

Le soussigné de la première part est censé de payer au soussigner de la deuxième part 3 jours après la signature du contrat avec le client, le non-respect de cet article entraine l’augmentation de 1% le jour, selon le nombre de jour dépassant la date de la paie.

**Article 8 : De la durée**

Le présent contrat est conclu pour une durée de **1** mois renouvelable, prenant cours à la date de sa signature.

**Article 9 : Des modalités supplémentaires**

Pour une bonne suivie du déroulement du travail, une réunion est prévue régulièrement sous l’initiative d’une partie ou l’autre afin de faire l’état de lieu des choses.

**Article 10 : De la résiliation**

Ce contrat peut être résilier à n’importe quel moment suite au non-respect (des articles libellés ici) du soussigné de première part et vice-versa. Avant la résiliation, les deux parties sont censées d’accomplir leurs devoirs et cette résiliation devra être annoncée 2 semaines avant et sera sanctionnée par une note adressée au responsable de StarTech-DRC ou au soussigné de la deuxième part.

Kinshasa,………….. Le …………………

**Soussigné de première part soussigné de la deuxième part**

**- JOB DESCRIPTION -**

TITRE : MARKETAIRE

Lieu : Kinshasa

Type Contrat : CDD

**Connaissances et habilités, Exigence - capacité**

Nous libellons en quelques lignes les capacités et qualités que peux avoir la personne occupant cette fonction dans StarTech-DRC.

* Une personne occupant cette fonction doit avoir **un art oratoire** sans défaut, en outre la personne doit avoir une expression littéraire parfaite, nous faisons beaucoup plus allusion à la langue officielle qui est le français.
* Etre vraiment **présentable** le jour au lendemain, car ceci assure la part d’une responsabilité et d’une considération absolue face à son interlocuteur. Votre façon de se présenter convint déjà cible à 20%.
* La personne assumant cette fonction doit obligatoirement **avoir la maitrise parfaite des zones stratégiques** de la ville de Kinshasa, en outre connaitre les différentes écoles de la place et d’ailleurs.
* Avoir la capacité de tisser des bonnes relations professionnelles permettant de faciliter l’accès direct aux écoles et développé et maintenir des relations solides avec les parties prenantes.
* Avoir un taux de **patience** plus élevé
* La personne doit avoir un esprit de **tolérance,** lors de l’entretien avec le client ou dans l’entreprise avec ses coéquipiers
* Etre à mesure de travailler en équipe et avoir une motivation absolue de travailler
* Connaitre l’**Anglais** ou d’autres langues nationales par occurrence **Kikongo, Swahili, Tshiluba** est un atout idéal pour l’entreprise.
* Avoir le sang-froid, en outre Etre capable de se tenir devant le populo
* La connaissance de l’Excel et Word est obligatoire
* Avoir la persévérance
* Avoir une certification en Marketing est un atout
* Des compétences de communication plus solides, ainsi que la facilitation
* Avoir un diplôme universitaire en informatique ou équivalent
* Avoir la curiosité professionnelle
* Avoir une probité

**ATTRIBUTIONS OU TACHES**

Cette partie donne une vue d’ensemble du travail d’un marketaire dans StarTech-DRC :

* Votre première tâche officielle est de faire le marketing des produits de StarTech-DRC, le marketing est pour vous une tâche portative, peu importe le lieu, l’heure, le moment, vous avez l’obligation de parler du produit.
* Répertorier deux fois le mois la liste des écoles d’une commune ciblée, vous devez avoir toutes les informations possibles pour ces écoles (privée ou publique) enfin de permettre au StarTech-DRC à la prise d’une décision optimale.
* Vous recenserez au moins 20 écoles le mois pour la visite, la descente officielle sur terrain se fera deux fois le mois.
* Donnez le rapport des écoles recensées les deux samedis du mois.
* Utilisez la Marketing intelligente en créant plusieurs canaux de communication pour que les nouveaux et anciens produits atteignent tout le monde.
* Etudiez sur terrain les concurrents offrant les même produits et services que StarTech-DRC, leurs stratégies et leurs politiques de travailler si nécessaire.
* Proposez à l’équipe directrice les nouvelles stratégies a optées et autres produit à offrir par rapport à la réalité du marché (terrain).